

## FICHE PROCEDURE EN CAS D'ANNULATION DE LA PRESTATION PISCINE

1. Numéros utiles à avoir

<u>La Communauté de communes Vexin Normand</u>: Téléphone Pôle Transports scolaires : 02 32 27 80 38

Portable professionnel Céline DESMERGERS: 06 82 26 92 55

Portable professionnel Cécile HERVE: 06 81 06 90 41 Téléphone standard administratif: 02 32 27 89 50

Numéro du Directeur de la piscine de Trie-Château : 06 69 19 14 56 Marion GILBERT

Numéro de téléphone « AQUAVEXIN » Trie-Château : 03 44 22 06 44

Société GRISEL (Service du planning): 02 32 27 67 07 demander Jonathan Delafosse

<u>Circonscription des Andelys</u>: 06 86 71 55 53 Elsa MIELLE

## 2. En cas d'annulation

2.1 En cas d'annulation par les écoles

<u>L'école doit appeler la Communauté de communes</u> qui relaie l'information au transporteur Grisel, à la piscine et à l'inspection académique

2.2 En cas d'annulation par la piscine

La piscine doit appeler la Communauté de communes qui relaie l'information aux écoles, au transporteur Grisel et à l'inspection académique

2.3 En cas d'annulation par le transporteur Grisel

<u>Le transporteur doit appeler la Communauté de communes</u> qui relaie l'information à la piscine, aux écoles et à l'inspection académique.

## Jour:

$T_{K}$ o o o o	.::.		'i f	+	
Transm	neem	1 (12)	111111111	nann	-

Type d'organisme annulant :

Créneau dans l'eau:

Horaire de transports correspondants :

Raisons:

Document à transmettre 48 heures à l'avance en cas d'annulation